

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS ARRONDISSEMENT DE LENS CANTON DE CARVIN

VILLE DE LIBERCOURT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS ET DES DECISIONS

DELIBERATION N° 2023/73

OBJET: DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN REPRÉSANTANT SUPPLÉANT AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE (CSS) DE L'USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGERES (U.I.O.M.) DU T.V.M.E. D'HÉNIN-BEAUMONT

L'an deux mille vingt-trois le sept du mois de Décembre à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Daniel MACIEJASZ, Maire, à la salle Simone de Beauvoir, en suite d'une convocation du 1^{er} Décembre 2023, affichée à la porte principale de la Mairie.

Etaient présents :

Daniel MACIEJASZ - Alain COTTIGNIES - Karima BOURAHLI - Daniel KANIA - Françoise LAGACHE - Patrick HELLER - Emilie BOSSEMAN - Christian CONDETTE - Maria DOS REIS - Monique CAULIER - Lydie RUSINEK - Jean-Marie DERUELLE - Véronique MORTKA - Rachid DERROUICHE - Vincent VANDEN TORREN - Corinne DUTEMPLE - Nicolas COUSSEMENT - Valérie INVERSIN - Anne-Sophie OSINSKI - Mélissa DEMERVAL - Pauline DETOURNAY - Alice MOCHEZ-HUYS - Alexis LEGRAND - Aïcha BOULOUIZ-LEMBA - Sébastien HOGUET

Etaient excusés:

Madame Mathilde BETRAMS qui a donné procuration à Madame Alice MOCHEZ-HUYS Monsieur Rachid DERROUICHE qui est arrivé à 19h03 a donné procuration à Monsieur Daniel MACIEJASZ pour le vote des délibérations n° 2023/71 à n°2023/84 Monsieur André RUCHOT

Etaient absents:

Monsieur Bruno DESRUMAUX Monsieur Olivier SOLON

Madame Valérie INVERSIN est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour inscrire une question supplémentaire à l'ordre du jour portant sur la réforme en matière d'admission en non-valeur des créances à faible montant

Le quorum est atteint, la séance est ouverte.

Monsieur le Maire rappelle que la Commission de Suivi du Site de l'Usine d'Incinération des Ordure Ménagères (U.I.O.M) du T.V.M.E. d'Hénin-Beaumont, exploitée par la Société CIDEME, a été créé par arrêté préfectoral du 07 Juin 2013 et sa composition renouvelée par arrêté préfectoral du 10 Mai 2019.

Monsieur le Maire indique aux membres du conseil municipal que par délibération n°2020/27 du 5 Juin 2020, Madame Emilie BOSSEMAN a été désignée représentante au sein de la Commission de Suivi de Site (CSS).

Accusé de réception en préfecture 062-216209072-20231212-DELIB-2023-73-DE Date de télétransmission : 12/12/2023 Date de réception préfecture : 12/12/2023 Monsieur le Maire précise qu'il convient de renouveler les représentants des Collectivités Territoriales.

Par courrier en date du 25 Octobre 2023, Madame la Sous-Préfète de LENS invite le conseil municipal de bien vouloir désigner son représentant ainsi que son suppléant.

Le conseil municipal,

après avoir pris connaissance de la note de synthèse remise avec l'ordre du jour et après en avoir délibéré, à l'unanimité, soit 26 voix, désigne Madame Emilie BOSSEMAN comme représentant et désigne Monsieur Jean-Marie DERUELLE comme représentant suppléant.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois dès transmission au représentant de l'Etat et sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique «Telerecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

La secrétaire de séance Mme Valérie INMERSIN

Date de publication: 12 DEC. 2023

Pour extrait certifié conforme,

LIBERCOURT, le .. 12.DEC. 2023

Le Maire,

DE LIBER

Daniel MACIEJASZ

Accusé de réception en préfecture 062-216209072-20231212-DELIB-2023-73-DE Date de télétransmission : 12/12/2023 Date de réception préfecture : 12/12/2023

